

CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE MARDI 19 JUIN 2012 À 13 HEURES

ORDRE DU JOUR

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption du règlement

AJ2012-074 ***Règlement modifiant le Règlement sur la paix et le bon ordre
relativement aux manifestations, assemblées, défilés et
attroupements, R.V.Q. 1959***

3- Période de questions des citoyens

La période de questions porte exclusivement sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

4- Clôture de la séance

Québec, le 19 juin 2012.

Le greffier de la Ville,

Sylvain Ouellet

SO/mp